

Fonds signature métropole (FSM) Formulaire – Demande d'aide financière

IMPORTANT: Ce formulaire ne peut pas être sauvegardé!

Veuillez le compléter en une seule fois, et vous assurer de cliquer sur le bouton "ENVOYER" après la dernière question.

* Obligatoire

Renseignements sur l'organisme

Conformément à la Charte de la langue française, les écrits transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par une personne morale ou par une entreprise pour obtenir une subvention ou une autre forme d'aide financière doivent être rédigés exclusivement en français.

1. Nom légal de l'organisme *

2. Numéro d'entreprise au Registraire des entreprises du Québec *

La valeur doit être un nombre

3. Forme juridique *

- Personne morale de droit privé à but **non lucratif** constituée en vertu des lois applicables au Québec
- Personne morale de droit privé à but **lucratif** constituée en vertu des lois applicables au Québec
- Autre

4. Combien d'employés à **temps plein** compte votre organisme? *

Veuillez entrer un nombre entier.

5. Combien d'employés à **temps partiel** compte votre organisme? *

Veillez entrer un nombre entier.

6. Adresse de l'organisme – Numéro de porte seulement *

La valeur doit être un nombre

7. Adresse de l'organisme – Type d'artère *

- Rue
- Avenue
- Boulevard
- Chemin
- Autre

8. Adresse de l'organisme – Nom de l'artère *

9. Adresse de l'organisme – Numéro du bureau

10. Adresse de l'organisme – Ville *

11. Adresse de l'organisme – Code postal *

12. Numéro de téléphone de l'organisme *

La valeur doit être un nombre

13. Poste téléphonique de l'organisme

14. Site web de l'organisme

Entrez une URL

15. Courriel de correspondance (transmission des documents officiels) *

Vous recevrez un accusé de réception à cette adresse courriel lors de l'envoi du formulaire.

Veillez entrer un courriel

16. Nom de la présidente ou du président de l'organisme

17. Nom de la directrice générale ou du directeur général de l'organisme

18. Courriel de la présidente ou du président de l'organisme

Veillez entrer un courriel

19. Courriel de la directrice générale ou du directeur général de l'organisme

Veillez entrer un courriel

20. Nom de la personne responsable du projet *

21. Courriel de la personne responsable du projet *

Veillez entrer un courriel

22. Numéro de téléphone de la personne responsable du projet *

La valeur doit être un nombre

23. Poste téléphonique de la personne responsable du projet

24. Mission de l'organisme *

Sociétés apparentées

Exemples de sociétés apparentées:

- *Votre organisme a un intérêt économique dans un autre organisme, ou inversement.*
- *Votre organisme est contrôlé directement ou indirectement par les mêmes administrateurs et administratrices que ceux et celles d'un autre organisme.*
- *Il existe une influence notable entre votre organisme et un autre organisme.*

25. L'organisme entretient-il une relation d'affaires avec une ou des société(s) apparentée(s)? *

Si votre organisme entretient une relation d'affaires avec une ou des sociétés apparentées, vous devez nous en informer en les identifiant par leur nom légal et leur numéro d'entreprise. Vous devrez également nous fournir leurs états financiers.

Oui

Non

26. Sociétés apparentées – Nom(s)

Inscrivez les noms de toutes les sociétés apparentées auxquelles votre organisme est lié (séparez-les par un point-virgule s'il y en a plusieurs).

27. Sociétés apparentées – Numéro(s) d'entreprise(s) au Registraire des entreprises du Québec

Inscrivez les numéros d'entreprises de toutes les sociétés apparentées auxquelles votre organisme est lié (séparez-les par un point-virgule s'il y en a plusieurs).

28. Sociétés apparentées – Nature des liens avec l'organisme

Veuillez préciser la nature des liens entre les sociétés apparentées et l'organisme.

29. Une ou des sociétés apparentées généreront-elles des revenus en lien avec votre projet? *

*Si une ou des sociétés apparentées génèrent des revenus en lien avec votre projet, vous devez **inclure ces revenus dans la grille budgétaire** (gabarit disponible sur la page web du FSM), et identifier ces sociétés par leur nom légal et leur numéro d'entreprise. Vous devrez également fournir leurs états financiers.*

Oui

Non

30. Sociétés apparentées tirant des revenus du projet – Nom(s)

Inscrivez les noms de toutes les sociétés apparentées tirant des revenus du projet (séparez-les par un point-virgule s'il y en a plusieurs).

31. Sociétés apparentées tirant des revenus du projet – Numéro(s) d'entreprise(s) au Registraire des entreprises du Québec

Inscrivez les numéros d'entreprises de toutes les sociétés apparentées tirant des revenus du projet (séparés par un point-virgule, s'il y en a plusieurs).

Projet – Titre et description

32. Titre du projet *

33. Brève description du projet *

Résumez de manière concise (max. 500 caractères) la raison d'être du projet, de même que les principales réalisations et retombées attendues.

Visez à ce que cette description soit aussi factuelle et concrète que possible.

Veuillez entrer au maximum 500 caractères

Calendrier de réalisation et montant demandé

Pour le **volet 1**, indiquez les dates de début et de fin du festival ou de l'événement.

*Veuillez noter que pour être admissible, le festival ou l'événement doit avoir, pour une même édition, une **durée minimale de deux jours de programmation**.*

Pour le **volet 2**, indiquez les dates de début et de fin de chaque période du projet. Typiquement, dans le cas du volet 2, la durée d'une période est de 12 mois.

34. Date de début du projet / Période 1 *

35. Date de fin du projet / Période 1 *

36. Date de début du projet / Période 2 (le cas échéant)

37. Date de fin du projet / Période 2 (le cas échéant)

38. Date de début du projet / Période 3 (le cas échéant)

39. Date de fin du projet / Période 3 (le cas échéant)

40. Montant demandé / Période 1 *

La valeur doit être un nombre

41. Montant demandé / Période 2 (le cas échéant)

La valeur doit être un nombre

42. Montant demandé / Période 3 (le cas échéant)

La valeur doit être un nombre

43. Utilisation du montant demandé. L'aide du FSM servirait principalement à couvrir : *

- Les frais de fonctionnement nécessaires à la réalisation du projet, notamment le loyer et les salaires (jusqu'à concurrence du montant prévu pour des emplois semblables au gouvernement du Québec: <https://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-humaines/conditions-de-travail-et-remuneration/echelles-de-traitement/>)
- Les frais de communication et de promotion liés au projet, notamment la conception et la production d'outils Internet et publicitaires, les frais associés aux relations publiques et de presse, et les autres frais liés à la mise en marché du projet (au Québec et hors Québec)
- Les frais de réalisation de plans et d'études (salaires et honoraires) se rapportant à l'amélioration du projet
- L'achat et l'installation d'équipements amovibles (biens meubles) amortissables
- Les frais de formation en lien avec le projet
- Les coûts en lien avec les engagements en matière de développement durable et responsable
- Les frais de déplacement admissibles (en fonction des balises comparables en vigueur au gouvernement du Québec: https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/secretariat/Directive_frais_remboursables.pdf)
- Autre

Mise en œuvre du projet

44. Description des objectifs, des étapes de réalisations, et des livrables attendus

*Veillez décrire les objectifs principaux et spécifiques visés par le projet et, le cas échéant, par l'organisme.
Veillez également décrire les principales étapes de réalisation du projet, ainsi que les principaux livrables attendus.*

Veillez entrer au maximum 4000 caractères

45. Expérience de l'équipe de projet et de l'organisme

Veillez décrire brièvement l'expérience et l'expertise de l'équipe de projet ainsi que les réalisations passées de l'organisme en lien avec le projet.

Veillez entrer au maximum 2500 caractères

46. Nombre total d'**emplois à temps plein** directement maintenus ou créés par la réalisation du projet

La valeur doit être un nombre

47. Nombre total d'**emplois à temps partiel** directement maintenus ou créés par la réalisation du projet

La valeur doit être un nombre

48. Partenariats et collaborations

Veillez décrire les partenariats et les collaborations établis pour assurer la réalisation du projet.

Veillez entrer au maximum 2500 caractères

49. Cohérence du projet avec les objectifs du FSM

Veillez décrire en quoi le projet participe à l'atteinte des objectifs du FSM.

Veillez entrer au maximum 2500 caractères

50. Complémentarité de l'aide demandée

Veillez décrire les démarches effectuées et en cours auprès d'autres ministères, organismes, municipalités ou sociétés d'État (demande d'appui, financement, contrat, etc.).

Veillez spécifier:

a) si les montants sont confirmés;

b) si ces revenus (confirmés ou anticipés) sont monétaires ou en nature (biens et services);

c) si ces revenus (confirmés ou anticipés) proviennent de dons, de subventions, de contrats (avec contreparties précises, détaillées et mesurables) ou de prêts.

Veillez entrer au maximum 2500 caractères

51. Cadre financier *

Veillez décrire l'ensemble de la planification budgétaire du projet en précisant comment ont été estimés les dépenses, les revenus publics, privés et autonomes, de même que les apports en biens et services.

Veillez décrire pourquoi l'aide du FSM est nécessaire à la réalisation du projet.

Veillez entrer au maximum 4000 caractères

52. Veuillez sélectionner le volet concerné par la demande d'aide financière *

Volet 1 – Soutien aux festivals et aux événements d'envergure

Volet 2 – Soutien aux nouvelles initiatives d'envergure

Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 1

Volet 1 – Soutien aux festivals et aux événements d'envergure

53. Lieu où se déroulent les activités (arrondissement ou municipalité) *

Le projet doit se dérouler sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

54. Nature de l'événement – L'événement correspond-il à l'une des définitions suivantes? *

Festival : cycle de manifestations artistiques ou de spectacles de qualité exceptionnelle organisés en un même lieu pendant une période limitée.

Événement : activité ou ensemble d'activités (culturelles, sportives, professionnelles, etc.) se déroulant de façon ponctuelle selon une programmation, notamment autour d'un produit, d'une ressource ou d'un thème.

IMPORTANT : Pour être admissible au FSM, le festival ou l'événement doit avoir, pour une même édition, une **durée minimale de deux jours de programmation**.

Oui

Non

55. Type d'événement *

Cochez le type d'événement.

Festival ou événement culturel

Événement sportif

Événement d'affaires

56. Ampleur – Festival ou événement culturel

Cochez votre réponse selon l'ampleur de l'événement.

	Oui	Non
Budget d'au moins 1 M\$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Achalandage d'au moins 100 000 visiteuses et visiteurs ou entrées; ou 25 000 spectatrices et spectateurs (billetterie ou site fermé)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

57. Ampleur - Événement sportif

Cochez votre réponse selon l'ampleur de l'événement.

	Oui	Non
Budget d'au moins 1 M\$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Présence d'au moins 30 % d'athlètes étrangers ou hors Québec, (applicable pour les compétitions nationales ou internationales)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Présence d'au moins 40 000 visiteuses et visiteurs; ou 15 000 spectatrices et spectateurs (billetterie ou site fermé)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

58. Ampleur – Événement d'affaires

Cochez votre réponse selon l'ampleur de l'événement.

	Oui	Non
Budget d'au moins 500 k\$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Présence d'au moins 350 déléguées et délégués, dont au moins 200 provenant de l'extérieur du Québec, lorsque cela s'applique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

59. Ampleur – Retombées économiques

Démontrez l'ampleur des retombées économiques de l'événement, mesurées par :

Les revenus autonomes (billetteries, ventes, etc.), les investissements privés (commandites et partenariats), les contributions à l'économie locale (emplois créés ou maintenus, dépenses des visiteuses et visiteurs, nuitées générées) et toute autre information pertinente permettant de juger de l'apport à la vitalité économique de la métropole.

Veuillez entrer au maximum 4000 caractères

60. Qualité du festival ou de l'événement

Démontrez comment le festival ou l'événement se positionne dans un créneau et comment il se distingue. Décrivez l'envergure et la portée de la programmation.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

61. Notoriété du festival ou de l'événement

Démontrez la notoriété du festival ou de l'événement en précisant l'achalandage (local, national et international), la provenance des artistes, des athlètes ou des participantes et participants, les prix de reconnaissance, ainsi que la couverture médiatique (locale, nationale et internationale) contribuant au rayonnement de la métropole.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

62. Abordabilité du festival ou de l'événement

Veillez préciser la proportion d'activités gratuites et payantes, ainsi que la structure de prix de la billetterie (le cas échéant).

Veillez entrer au maximum 1000 caractères

63. Documents spécifiques à joindre - volet 1 seulement

Veillez cocher les documents que vous confirmez être en mesure de joindre à la demande. Des indications quant à la façon de nous faire parvenir ces documents vous seront transmises par le biais d'un courriel accusant réception du formulaire.

Plan de communication lié au projet

Programmation préliminaire

Revue de presse de l'édition antérieure

Étude de provenance et d'achalandage

Étude de retombées économiques

Formulaire de suivi des actions et de reddition de compte en développement durable ([disponible sur la page web du FSM](#)). (Remplissez uniquement les sections « Déclaration du promoteur », « Nom de l'événement », et « Actions réalisées », en vous basant sur la dernière édition réalisée.)

Lien avec les objectifs et les critères de sélection du programme – Volet 2

Volet 2 – Soutien aux nouvelles initiatives d'envergure

64. Lieu où se déroulent les activités (arrondissement ou ville) *

Le projet doit se dérouler sur le territoire de la région administrative de Montréal (région 06).

65. Nouvelle initiative *

Expliquez en quoi votre projet est une nouvelle initiative, c'est-à-dire en quoi il est soit entièrement nouveau, soit dans une première phase de déploiement dans un cadre élargi ou structurant.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

66. Caractère structurant – Ressources, partenariats et collaborations

Décrivez comment votre projet sera structurant, la façon dont il mettra en commun des ressources et des partenaires ou dont il donnera lieu à des collaborations intersectorielles et pluridisciplinaires variées.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

67. Caractère structurant – Concordance avec priorités du territoire

Décrivez comment votre projet concorde avec une ou plusieurs priorités du territoire montréalais, c'est-à-dire comment il est aligné sur les orientations, les objectifs ou les enjeux identifiés par le gouvernement du Québec et ses partenaires de la région, dont la Ville de Montréal.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

68. Legs – Retombées à long terme

Décrivez le potentiel de votre projet de constituer un legs pour la métropole.

Un legs représente ce qui perdure une fois les activités du projet terminées et qui continue à produire de la valeur. Ce legs peut être matériel (œuvre d'art public, aménagement, etc.) ou immatériel (approche, savoir-faire, etc.).

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

69. Legs – Pérennité et autonomie financière du projet

Décrivez comment vous prévoyez maintenir les activités ou les installations une fois l'aide financière découlant du FSM terminée.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

70. Legs – Contribution à l'identité de la métropole

Décrivez en quoi le projet reflète une particularité de l'identité distinctive de la métropole (combinaison de caractéristiques qui rendent un territoire identifiable et mémorable).

Décrivez également en quoi le projet contribue à distinguer la métropole ou à lui créer une signature (élément symbolique qui contribue positivement au rayonnement de l'image et à la reconnaissance d'un territoire).

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

71. Caractère innovant

Décrivez en quoi le projet instaure ou renforce une tendance (idée, approche ou pratique qui suscite l'intérêt), contribue au progrès (évolution positive) ou a un caractère avant-gardiste (approche en avance sur son temps pouvant inspirer des transformations).

Un projet innovant a la capacité d'introduire une nouveauté, qu'il s'agisse d'une invention ou d'une amélioration significative transformant ou enrichissant des façons de faire existantes.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

72. Notoriété – Réplicabilité

Décrivez en quoi le projet a le potentiel d'être répliqué ailleurs sur le territoire montréalais ainsi qu'à l'échelle québécoise, canadienne ou internationale.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

73. Notoriété – Visibilité

Décrivez en quoi le projet a un potentiel de visibilité à l'échelle montréalaise, québécoise, canadienne ou internationale.

Veillez entrer au maximum 2000 caractères

74. Vitalité des milieux de vie

Décrivez en quoi le projet contribue au dynamisme économique, culturel et social du territoire, et au bien-être de ses habitants.

Afin de structurer votre réponse, vous pouvez vous appuyer sur l'Indice d'équité des milieux de vie (et les différents indicateurs qui le composent), disponible en ligne (<https://donnees.montreal.ca/dataset/indice-equite-milieux-vie>).

Veuillez entrer au maximum 2000 caractères

Développement durable (FSM volet 2)

Indiquez comment votre projet pourra contribuer au développement durable dans chacune de ses dimensions (environnementale, sociale et économique).

*Veillez choisir **au moins un indicateur** lié à une mesure dans chacune des trois dimensions (environnementale, sociale et économique).*

Dimension environnementale

Veillez choisir **au moins un indicateur lié à une mesure** dans la dimension environnementale.

75. Mesure – Protection de l'environnement

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

- Mise en œuvre de mesures correctives ou d'atténuation des risques d'atteinte à l'environnement, en priorité à la source
- Protection ou mise en valeur du patrimoine naturel
- Mise en œuvre de compensations (mesures compensatoires) des impacts négatifs engendrés (pollution et émissions de gaz à effet de serre)
- Recherche de compromis entre les intérêts des différents usagers et usagères

76. Mesure – Prévention

En présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source.

- Élaboration de scénarios de remplacement, dès la conception du projet, visant à éviter ou à atténuer les impacts potentiels sur les plans environnemental, social et économique
- Élaboration d'un plan de gestion des risques prévoyant la mise en œuvre de mesures correctives, en priorité à la source
- Élaboration d'un plan de gestion des risques prévoyant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts négatifs potentiels

77. Mesure – Préservation de la biodiversité

La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée au bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie de la population.

- Détermination des composantes de la biodiversité touchées ou vulnérables dans le cadre du projet
- Application du principe de prévention pour gérer les risques connus
- Application du principe de précaution pour gérer l'incertitude relative aux impacts négatifs

78. Mesure - Respect de la capacité de support des écosystèmes

Les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité.

- Détermination des écosystèmes touchés ou vulnérables dans le cadre du projet
- Application du principe de prévention pour gérer les risques connus
- Application du principe de précaution pour gérer l'incertitude relative aux impacts négatifs

79. Mesure – Pollueur payeur

Les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts relatifs aux mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et aux mesures de lutte contre celles-ci.

- Prise en charge des coûts liés aux impacts environnementaux négatifs des activités de développement ou de production et de consommation de biens et de services par l'application de mesures (correction ou réduction des émissions d'effluents (CO₂, COV, NO_x, SO, etc.) de matières résiduelles de tous types, de bruits ou de luminosité, atténuation des impacts négatifs, réhabilitation des sites touchés, compensation des impacts négatifs engendrés)
-

Dimension sociale

Veillez choisir **au moins un indicateur lié à une mesure** dans la dimension sociale.

80. Mesure – Santé et qualité de vie

Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

- Adoption d'une approche globale de la santé et du bien-être
- Mise en œuvre de mesures visant la détermination des risques d'atteinte à la santé et au bien-être des individus et des populations touchés
- Mise en œuvre de mesures correctives ou d'atténuation des risques d'atteinte à la santé et au bien-être des individus et des populations touchés, en priorité à la source
- Mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts négatifs sur les déterminants de la santé et du bien-être
- Mise en œuvre de mesures de compensation des impacts négatifs engendrés

81. Mesure – Équité et solidarité sociales

Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales.

- Acceptation du projet par les parties prenantes
- Élaboration de lignes directrices en matière d'éthique
- Adéquation du projet avec les besoins du milieu
- Intégration du projet dans le milieu
- Prise en compte ou valorisation de la diversité culturelle ou intergénérationnelle

82. Mesure – Participation et engagement

La participation et l'engagement des citoyennes et des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

- Détermination des parties prenantes
- Mobilisation des parties prenantes
- Application de mesures de gestion participative dans le cadre du projet

83. Mesure – Subsidiarité

Les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible de la population et des communautés concernées.

- Détermination des pouvoirs et des responsabilités en fonction des compétences et de la proximité des parties prenantes
- Mise en œuvre de mesures visant le partage des pouvoirs et des responsabilités

84. Mesure – Protection du patrimoine culturel

Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.

- Détermination des composantes patrimoniales touchées ou vulnérables dans le cadre du projet
- Mise en œuvre soit de mesures correctives ou d'atténuation des risques d'atteinte à l'intégrité du patrimoine culturel, en priorité à la source, soit de mesures de réhabilitation des sites en cas d'impacts négatifs, soit de mesures de compensation des impacts négatifs engendrés
- Harmonisation des usages du territoire par l'intégration du projet dans le milieu, par la recherche de compromis entre les intérêts des différents usagers, ou par la préservation ou la valorisation du patrimoine culturel
- Accessibilité au patrimoine culturel
- Prise en compte ou valorisation des savoirs et savoir-faire locaux et traditionnels

Dimension économique

Veillez choisir **au moins un indicateur lié à une mesure** dans la dimension économique.

85. Mesure – Efficacité économique

L'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social, et respectueuse de l'environnement.

- Revitalisation territoriale en matière d'emplois, d'investissements dans le milieu et de retombées économiques ou d'un autre ordre pour le milieu
- Prise en compte de la rentabilité sociale du projet
- Utilisation ou développement de l'expertise locale
- Prise en compte des savoirs et des savoir-faire locaux et traditionnels
- Maillage des organisations ou des entreprises locales dans le cadre du projet
- Prise en compte des attentes et des besoins locaux
- Intégration du projet dans le milieu
- Innovation ou promotion de l'innovation en matière environnementale et sociale
- Instauration ou utilisation de mesures incitatives financières visant l'écoresponsabilité des demandeurs
- Mise en œuvre de pratiques écoresponsables par les demandeurs

86. Mesure – Accès au savoir

Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable.

- Offre d'activités pédagogiques ou d'interprétation relatives au projet
- Prise en compte des savoirs et des savoir-faire locaux et traditionnels
- Intégration d'activités de veille ou de recherche dans une perspective d'amélioration continue du projet
- Développement des compétences des individus et des groupes impliqués dans le projet
- Transfert de l'expertise acquise dans le cadre du projet vers d'autres organisations

87. Mesure – Production et consommation responsables

Des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces derniers plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche efficace, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.

- Mise en œuvre de pratiques de production et d'achat écoresponsables par l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les politiques ou les processus d'achat, par l'innovation dans les procédés et les processus, et par la certification de produits et de services
- Acquisition ou diffusion d'informations relatives aux coûts globaux et aux externalités liés à la production et à la consommation de biens et de services dans le cadre du projet

88. Mesure – Internalisation des coûts

La valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur fin de vie.

- Prise en compte de la « pensée cycle de vie » ou de la « production d'analyses de cycle de vie » des produits et des services
- Prise en compte de la valeur réelle des biens et des services (coût global, incluant le coût des impacts environnementaux)
- Adoption de pratiques de comptabilité environnementale

Documents à joindre à la demande – Volets 1 et 2

Veillez cocher les types de documents qui seront joints à la demande. Des indications quant à la façon de nous faire parvenir ces documents vous seront transmises par le biais d'un courriel accusant réception du formulaire.

89. Documents à joindre à toute demande *

- Annexe A - Grille budgétaire annuelle ou pluriannuelle (*gabarit disponible sur la page Web du FSM*)
- Copie du statut juridique de l'organisme
- CV de la personne responsable du projet
- États financiers les plus récents
- Liste à jour des membres du conseil d'administration et une description de leur expertise
- Rapport annuel le plus récent
- Plan de réalisation (y compris un échéancier pour chaque étape, livrable et activité du projet, leur responsable, les objectifs auxquels ils sont liés et les résultats concrets visés, de même que tout élément permettant d'évaluer les risques ou enjeux pertinents à chaque étape, livrable et activité, et les mesures de prévention ou d'atténuation prises ou planifiées).
- Résolution des administratrices et administrateurs de l'organisme autorisant la représentante ou le représentant de l'organisme à déposer une demande, à signer les documents relatifs à sa demande et à signer une convention d'aide financière
- Certification ou attestation de l'Office québécois de la langue française (si votre organisation a plus de 25 employées et employés au Registre des entreprises du Québec)
- Politique de rémunération (ou information équivalente)
- États financiers des sociétés apparentées (le cas échéant)

Déclaration du demandeur

90. Je confirme que : *

Sélectionnez 6 options.

- J'ai l'autorisation de déposer la présente demande d'aide financière par un règlement ou par une résolution du conseil d'administration
- Les renseignements fournis dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques
- Je m'engage à fournir aux représentantes et représentants du Secrétariat à la région métropolitaine toute l'information nécessaire à l'analyse du projet
- Je comprends que la présentation d'une demande d'aide financière n'entraîne pas nécessairement son acceptation et que toute acceptation pourra faire l'objet d'une annonce publique
- Je m'engage, dès que je connais le montant des subventions et des aides financières que j'obtiens des autres organismes publics et privés, à préparer un budget révisé et équilibré et à le soumettre au Secrétariat

- Je consens à ce que la ou le ministre collecte et utilise tout renseignement nécessaire à l'analyse et au traitement du dossier du demandeur, et à ce qu'elle ou il discute et dévoile lesdits renseignements ou partie de ceux-ci à toute personne ou entité, y compris toute entité gouvernementale et tout participant financier confirmé ou envisagé, à qui la ou le ministre juge nécessaire de les transmettre dans le cadre de l'analyse et du traitement dudit dossier. Ce consentement autorise ces personnes et entités à discuter et à dévoiler à la ou au ministre tout renseignement se rapportant au demandeur et à son dossier

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms